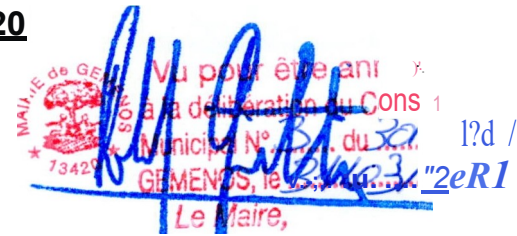


COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET PRINCIPAL

NOTE DE PRESENTATION



Rappel:

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »

Cette note présente donc les principales informations du compte administratif 2020 du Budget Principal qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2020. Elle sera jointe au compte administratif, et disponible sur le site internet de la Commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211300421-20210331-DEL3-MARS2021-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Publication : 31/03/2021

Le compte administratif termine le cycle budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'exercice.

1- présentation synthétique de l'exercice 2020

EXERCICE 2020	BUDGET PRINCIPAL
FONCTIONNEMENT	
RECETTES	12 968 314.19
DEPENSES	10 740 162.43
SOLDE D'EXECUTION 2020	2 228 151.76
REPORT RESULTAT EXERCICE 2019	13 390 214.24
RESULTAT DE CLOTURE FONCTIONNEMENT	15 618 366.00
INVESTISSEMENT	
RECETTES	1 363 542.14
DEPENSES	1 876 500.29
SOLDE D'EXECUTION 2019	-512 958.15
REPORT RESULTAT EXERCICE 2019	2 560 168.64
RESULTAT DE CLOTURE INVESTISSEMENT	2 047 210.49
RESTES A REALISER	
RECETTES	0
DEPENSES	369 074.10
SOLDE RESTES A REALISER	369 074.10
RESULTAT GLOBAL 2020	17 665 576.49

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211300421-20210331-DEL3-MARS2021-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Publication : 31/03/2021

2 - évolution de la section de fonctionnement de 2015 à 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DEPENSES						
011 Charges à caractère général	3 270 664,42	3 680 585,29	3 639 417,50	3 477 878,18	3 267 118,34	3 059 156,70
012 charges de personnel	5 453 018,83	5 275 270,70	5 507 834,58	5 304 867,61	5 144 154,75	4 940 826,71
014 atténuations de produit	329 801,66	69 367,52	560 441,01	127 383,96	116 643,48	374 100,53
65 autres charges de gestion courante	1 718 177,72	1 782 091,93	1 911 538,98	1 436 193,69	1 984 730,97	1 584 286,78
67 charges exceptionnelles	810 049,35	521 131,40	544 483,35	60 480,60	271 889,42	212 259,38
68 dotations aux provisions			200 000,00	0,00	0,00	0
TOTAL dépenses réelles	11 581 711,98	11 328 446,84	12 363 715,42	10 406 804,04	10 784 536,96	10 170 630,10
042 opérations d'ordre	298 481,60	454 184,18	475 077,28	1 200 085,74	889 675,13	569 532,33
TOTAL dépenses fonctionnement	11 880 193,58	11 782 631,02	12 838 792,70	11 606 889,78	11 674 212,09	10 740 162,43
RECETTES						
013 atténuations de charges	86 991,85	48 578,47	44 565,25	24 564,45	9 932,38	11 654,78
70 produits de service du domaine	1 500 666,94	1 485 295,68	1 564 215,14	1 470 545,50	1 500 152,71	661 141,27
73 impôts et taxes	10 400 831,48	10 611 614,06	10 616 262,86	10 571 425,79	10 623 296,75	10 453 242,48
74 dotations subventionnelles	991 487,54	700 877,14	848 436,58	834 838,89	799 024,08	873 688,23
75 autres produits de gestion courante	504 449,53	483 932,46	584 751,90	676 702,52	710 454,66	628 294,12
76 produits financiers	29 326,38	67 882,58	90 510,62	82 512,74	80 000	9,91
77 produits exceptionnels	64 742,97	64 332,60	6 549,07	710 692,00	418 588,57	6 558,40
TOTAL recettes réelles	13 578 496,69	13 462 512,99	13 755 291,42	14 371 281,89	14 141 449,15	12 834 589,19
042 opérations d'ordre	0	0	3 296,00	103 114,55	125 854,00	133 725,00
TOTAL recettes fonctionnement	13 578 496,69	13 462 512,99	13 758 587,42	14 474 396,44	14 267 303,15	12 968 314,19
Report n-1	7 631 636,72	5 329 939,83	7 009 821,80	7 929 616,52	10 797 123,18	113 390 214,24

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

DTA300210331-DL3-MARS2021-BF40

Académie de la Loire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Écart Rec./Dep

Publication : 31/03/2021

A la lecture des résultats de la section de fonctionnement du COMPTE ADMINISTRATIF 2020, on constate que :

Les dépenses de fonctionnement diminuent cette année de 8% (explications ci-dessous)

Les charges générales (011) diminuent encore cette année ainsi que les dépenses de personnel (012) du fait notamment :

d'un effort financier fait dans tous les domaines tout en conservant un service public de qualité de départ à la retraite de certains agents non remplacés, et de la diminution du nombre de salariés.

Les atténuations de produits (014):

Le 014 comprend l'ensemble des impôts et taxes à verser à l'état et à la Métropole, notamment le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi de Solidarité et renouvellement Urbain, la contribution au redressement des finances publiques, le Fond de Péréquation des Ressources Communales et intercommunales :

Autres charges de gestion courante (65) :

Sur l'exercice 2020, la diminution des dépenses par rapport à l'exercice 2019 s'explique notamment par le versement en 2019 d'une subvention de 50% versée au nouveau logis provisoire pour le programme de maison intergénérationnelle sur l'exercice.

Charges exceptionnelles

Ce chapitre est en diminution sur l'exercice 2020. (indemnités éviction relais de la maternité payées en 2019)

Concernant les recettes de fonctionnement pour l'année 2020, nous pouvons constater

une diminution de produits du service du domaine (fermeture aq uagem, Espace Albert Giraldi. COVTD)

concernant les produits financiers, les intérêts ne sont pas versés cette année mais réinvestis en nouvelle parts

diminution de revenu des immeubles; (COVID).

Pas de cession d'immobilisation cette année d'où une diminution du chapitre 77 « produits exceptionnels

On peut constater en 2020 une baisse inévitable des recettes due au COVID

Autre cause de la baisse des recettes, La disparition de La dotat ion forfaitaire de la Commune de Gémenos qui plus est, est remplacée par une dépense supplémentaire de 86 746 € (contribution au redressement des finances publiques) .

On constate une baisse drastique du versement de dotations directes de l'Etat vers les Collectivités Territoriales. Cette volonté de l'Etat de faire porter une part importante du redressement des finances publiques est constatée pour la Commune de Gémenos de l'arrêt pur et simple du versement de la dotation de solidarité urbaine (DSU) à s'interroger sur la pérennité de versements futurs de l'état en matière de solidarité territoriale. **Accusé certifié exécutoire** à s'interroger sur la pérennité de versements futurs de l'état en matière de solidarité territoriale. **Reception par le préfet : 31/03/2021** **Publication : 31/03/2021**

La Commune a bénéficié en 2020 de l'attribution de compensation versée par la Métropole Aix Marseille Provence d'un montant de 7 867 453 €; le montant de l'attribution de compensations pour 2021 n'est pas connu à ce jour.

3 - évolution de la section d'investissement de 2015 à 2020 (com pris restes à réaliser.)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DEPENSES						
20 immobilisations incorporables	59 035,49	38 174,90	56 002,93	35 889,16	42 538.50	31807.62
204 Subventions versées				100 000	5 000	0
21 immobilisations corporelles	5 661 863 ,53	1266 345,16	3 091 180,04	0,00	1189 913.49	1 545 683.16
23 immobilisations en cours	3 999 899 ,36	1 622 841,33	84186,98	574 706,30	1045 843.19	60652.34
26 participations rattachées	3 000 000,00	1000 000,00				0
TOTAL dépenses réelles	12 720798,38	3 927 361,39	3 231369,95	1743 368,15	2 387 889.31	1 706 496.65
040 opérations d'ordre			3 296,00	103 114,55	125 854.00	133 725.00
041 opérations patrimoniales	36 630,60	166 286,32	24 885,12	14 338,32	5 448.00	36 278.64
TOTAL dépenses investissement	12 757 428,98	4 093 647,71	3 259 551,07	1860 821,02	2 519191.31	1876 500.29
RECETTES						
013 subventions reçues	2 632 412,00	2 346 805,28	807 211,44	288 707,13	739 637.00	365 437.83
23 immobilisations en cours		186 453,32	10 039,97	0,00	13 459.86	0
21 Immo corpo					13 459 .86	0
10 dotations fond divers	816 166,63	429 388,13	676 747,94	460 960,77	166 805.54	295 702.74
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	6 200 623,15	4 000 000,00	0,00	0,00	0	0
165 cautions reçues	15 000,00				16116.46	6 996.60
TOTAL recettes réelles	9 664 201,78	6 962 646,73	1493 999,35	749 667,90	949 478.75	757 731.17
040 opérations d'ordre	366 994 ,27	639 289,96	475 077,28	1 200 085,74	889 675.13	569 532.33
041 opérations			24 885,12	14 338,32	5 448.00	36 278.64
Accusé de réception Ministère de l'Intérieur						
013-211300421-20210331- 1011 AL recettes	DEL3-MARS2021-BF					
Accusé certifié exécutoire investissement	10 031196,05	7 601936,69	1993 961,75	1 964 091,96	1844601.85	1363 542.14
Réception par le préfet : 31/03/2021 Publication 31/03/2021	-2 726 232,93	-3 508 288,98	-1 265 589,32	103 0,94	-674 589.46	- 512 958 .15
Report n-1	-366 536,46	440 589,56	4 397 076,48	3 131 487,16	3 234 758.10	2 560 168.64

Les dépenses d'équipement varient d'un exercice sur l'autre puisqu'elles sont le reflet de l'avancement de projet des années précédentes. Ce pendant l'exercice 2020 a permis de réaliser des investissements suivants :

- Installation de pompes à chaleur réversibles dans les écoles
- Changement de ventilation - convecteurs de l'Espace Albert Giraldi
- Etudes de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- Rénovation de la toiture d'un immeuble d'habitation
- Travaux d'embellissement de façades
- Etudes pour le réaménagement des aires de jeux du Parc Albertas et du Fauga
- Remplacement de 2 courts en terre battue au tennis municipal
- Remplacement des revêtements de réine sur 8 courts de tennis,
- Étanchéité de la toiture maternelle Vessiot
- Réaménagement de la cour de la crèche municipale - mise en place d'un préau
- Restauration et remplacement des volets du bâtiment de la Magdeleine
- Réfection de la toiture des logements du Relais de la Magdeleine
- Travaux de voirie sur le domaine privé communal - Parking rue du Grand travail - Servitude des Grange - Cour de l'école élémentaire La Culasse
- Fourniture, installations et mise en service de radar pédagogiques
- Mise aux normes d'accessibilité de bâtiments communaux suivant programme ADAP
- Acquisition d'un terrain pour l'aménagement de jardin paltagés
- Acquisition de terrains (réserve foncière)

Recettes d'investissement:

Les principales recettes d'investissement se décomposent comme suit :

Les financements versés par les organismes publics pour des projets spécifiques (Conseil Régional, Conseil Départemental...). Le décalage d'exécution de projets prévus en 2020 sur 2021 génère la perception des recettes correspondantes (en fonction des dépenses réalisées) sur l'exercice 2021.

La FCTVA. La loi de finance 2016 a introduit une importante réforme du FCTVA élargissant son bénéfice à certaines dépenses d'équipement. Ainsi, les dépenses d'équipement de bâtiments publics et de la voirie payées à compter de janvier 2016 ont, elle désormais susceptible d'être éligibles au fonds.

Pour l'année 2020, le FCTVA perçu se décompose de la façon suivante : 261 260.36 au titre des dépenses d'investissement et 34 442.38 au titre des dépenses de fonctionnement. Soit un total perçu égal à 295 702.74

Le tableau ci-dessous retrace le montant du FCTVA perçu depuis 2014.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	2016	2017	2018	2019	2020
013-21139042-20210331 DEL - MARS 2021 - BF	429 388	676 747	460 960.77	129 689.50	295 702.74
Accusé certifié exécutoire					

Réception par le préfet : 31/03/2021
Publication : 31/03/2021